

Nom de l'apprenant Prénom

Nom de l'entreprise

Ville de l'entreprise

Site de formation

Le référentiel de formation du **BP Couvreur** prévoit que soient abordées en formation les tâches présentées dans le tableau suivant.

Afin de pouvoir assurer la complémentarité de la formation CFA-Entreprise nous vous remercions de bien vouloir indiquer les tâches qui seront confiées à votre apprenti pendant la durée de son contrat.

NIVEAU 0 NIVEAU 1 NIVEAU 2

ACTIVITÉ	TACHES	OUI	NON
PRÉPARER	T1 - Analyser une situation professionnelle.		
	T2 - Comparer et choisir des moyens, des solutions techniques.		
	T3 - Établir un relevé en prenant en compte les contraintes de mise en œuvre		
	T4 - Établir les quantitatifs.		
	T5 - Organiser le chantier et planifier une intervention.		
METTRE EN OEUVRE	T6 - Mettre en place et réceptionner les dispositifs de sécurité et de protection collective.		
	T7 - Aménager les postes de travail.		
	T8 - Réceptionner, manutentionner et stocker les matériaux et les matériels.		
	T9 - Contrôler les supports recevant les ouvrages en fonction des NF DTU.		
	T10 - Effectuer les opérations de dépose, de tri et de recyclage des matériaux.		
	T11 - Façonner, assembler, mettre en forme des éléments métalliques.		
	T12 - Effectuer les opérations de mise en œuvre des matériaux et accessoires.		
	T13 - Procéder au repliement du chantier.		
ENTREtenir & RÉPARER	T14 - Assurer le contrôle, le suivi et l'entretien des matériels en responsabilité (contrôles périodiques, état, ...).		
	T15 - Diagnostiquer les causes d'un désordre ou d'un dysfonctionnement.		
	T16 - Réparer ou remplacer un élément défectueux.		
COMMUNIQUER	T17 - Communiquer avec les différents interlocuteurs.		
	T18 - Rendre compte du déroulement du chantier, des informations et des observations.		
	T19 - Participer aux réunions de chantier.		
	T20 - Participer au tutorat ou à l'accompagnement des apprentis, stagiaires et nouveaux arrivants dans l'entreprise.		

Niveau d'implication de l'apprenti pour la tâche concernée :

Niveau 0 : exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée.

Niveau 1 : maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.

Niveau 2 : exerce durant la tâche une responsabilité des personnels, des moyens, des produits.

Nom et prénom du maître d'apprentissage

Date

Signature